

Publication de la nouvelle norme NF EN ISO 52120-1 :2022 : conséquence de l'adoption internationale de la norme sur la contribution de la régulation et de la gestion technique du bâtiment sur la performance énergétique

La nouvelle norme EN ISO 52120-1:2022 « Performance énergétique des bâtiments - Contribution de l'automatisation, des contrôles et de la gestion des bâtiments - Partie 1 : Cadre général et procédures » remplace la norme européenne EN 15232-1:2017 « Performance énergétique des bâtiments - Partie 1 : impact de l'automatisation, de la régulation et de la gestion technique - Modules M10-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10».

La norme remplacée NF EN 15232-1 devra être retirée de la collection des normes françaises au plus tard le 30 septembre 2022. Par conséquent, toutes les références à la norme NF EN 15232-1 dans les documents existants doivent être mises à jour, par exemple les documents d'orientation technique, les normes CEN / ISO et les fiches techniques des fabricants. Tous les nouveaux documents techniques et de communication doivent désormais se référer à la norme NF EN ISO 52120-2022.

La norme NF EN 15232-1:2017 est une norme fondamentale dans l'évaluation de la contribution de BACS (Building Automation and Control Systems, ou « régulation et GTB » en français) à la performance énergétique des bâtiments. Elle est utilisée dans les réglementations et les directives liées aux bâtiments aux niveaux européen et national (ex : Directive Performance Énergétique des Bâtiments, RT2012, etc.). La nouvelle référence normative NF EN ISO 52120-1 est destinée à être utilisée sur le marché français en lieu et à la place de NF EN 15232-1. Les exemples d'actualité ne manquent pas. Il s'agit par exemple des fiches CEE (ex : BAT-TH-116), le décret BACS et le dispositif Eco-énergie Tertiaire, la nouvelle réglementation RE2020 et son nouveau moteur de calcul...

Elle fait partie de la série des normes de la performance énergétique des bâtiments

(PEB), comme le montre le graphique ci-dessous :

Positionnement de la norme (en violet) dans l'ensemble des normes CEN et ISO sur la performance énergétique des bâtiments (PEB) élaborées pour venir en appui des Etats Membres dans l'application de la Directive PEB

Les points suivants résument les principales différences entre la norme EN ISO 52120-1:2022 et la norme EN 15232-1:2017 :

- La description des fonctions de régulation dans le tableau 4 de la norme NF EN 15232-1 figure maintenant dans le tableau 5 de la norme NF EN ISO 52120-1
- De nouvelles fonctions d'équilibrage hydraulique pour le chauffage et le refroidissement ont été ajoutées (voir fonctions 1.4a et 3.4a respectivement).
- Une nouvelle fonction (4.1.3) est ajoutée pour la commande basée sur la demande pour la régulation du débit d'air au niveau de la pièce « selon la demande en qualité de l'air (mesure du CO₂, des COV, etc.).”

- Les fonctions de commande de l'éclairage 5.1.2 et 5.1.3 ont été simplifiées pour ne plus spécifier le temps de réaction maximal après l'occupation ou le niveau de gradation.
- Amélioration de la fonction de régulation du niveau de lumière 5.2.3 pour atténuer et éteindre complètement les luminaires non seulement lorsque la lumière du jour est disponible, mais aussi « lorsque le contrôle du niveau de lumière basé sur la scène est appliqué »
- Changements de classes pour certaines fonctions sous 1.10, 4.1, 4.4, 5.1 et 5.2
- Le tableau 7 contient les normes PEB référencées les plus récentes qui doivent tenir compte des fonctions de régulation définies dans le tableau 5
- L'Annexe B « Exigences minimales des fonctions BAC » devient normative
- Annexe E : L'application du système de régulation et GTB pour les systèmes de management énergétique décrits dans la norme ISO 50001 a subi des changements importants en raison de la mise à jour de la norme ISO 50001 publiée en 2018.
- Le titre de la norme a changé

La norme internationale NF EN ISO 52120-1 informe et sert de cadre de référence pour :

- **les propriétaires de bâtiments et les ingénieurs concepteurs**, dans la définition des fonctions à mettre en œuvre pour un bâtiment neuf donné ou la rénovation d'un bâtiment existant
- **les autorités publiques** :
 - pour définir des exigences minimales pour les fonctions BACS et TBM (Technical Building Management) pour les nouveaux bâtiments ainsi que pour la rénovation
 - pour définir des procédures d'inspection des systèmes techniques ainsi que les inspecteurs appliquant ces procédures pour vérifier si le niveau des fonctions BACS et TBM mis en œuvre est approprié
 - en définissant des méthodes de calcul qui tiennent compte de l'impact des fonctions BACS et TBM sur la performance énergétique des bâtiments ainsi que les éditeurs de logiciels qui mettent en œuvre ces méthodes de calcul et les concepteurs qui les utilisent
- **les gestionnaires de bâtiments, exploitants et auditeurs**, en vérifiant l'impact de toutes les fonctions BACS et TBM lors de l'évaluation de la performance énergétique d'un bâtiment

- **Les fabricants et intégrateurs de systèmes**, en fournissant les produits et solutions optimaux pour les bâtiments à haute performance

NB : A PARTIR DE SEPTEMBRE 2022, LA RÉFÉRENCE À LA EN 15232-1 NE SERA PLUS VALIDE.

LE SYNDICAT ACR RECOMMANDE VIVEMENT DE COMMENCER À UTILISER LA NOUVELLE NORME EN ISO 52120-1:2022 AFIN D'ASSURER UNE APPLICATION COHÉRENTE SUR LE MARCHÉ

Pour aller plus loin, notre partenaire européen eu.bac a déjà commencé à mettre à jour notre [list de vérification de la conformité des GTB pour application de la DPEB](#).